



## EN BREF

- L'Autorité des essais comparatifs et l'Institut national de la consommation vont se pencher sur la rédaction d'une nouvelle norme qui facilitera la reprise des résultats des essais comparatifs pour une exploitation plus intensive sur les lieux de vente. Le texte du projet devra obtenir l'approbation de la Commission de normalisation et celle de l'AFNOR avant d'entrer en application.
- Dans un contexte de quasi-stagnation du marché du financement de l'équipement des particuliers, le groupe Cetelem a distribué 32 milliards de francs de crédits en 1991 (+ 5 % par rapport à 1990).
- Maitre Olivier Gast a créé un Club européen des directeurs de réseaux (CEDRE), qui compte déjà une quarantaine d'adhérents.
- Castorama a augmenté en 1991 son c.a. (10,35 milliards de francs) de 16,9 % et son bénéfice net (242,2 millions de francs) de 39,5 %.
- Le Printemps (groupe Pinault) dispose d'une trésorerie de 2,6 milliards de francs, qui lui permet d'envisager de nouvelles acquisitions. Les résultats de sa filiale de VPC La Redoute ont progressé de 15,6 % en 1991.
- Les décrets modifiant les principes des plans d'épargne logement et des comptes épargne-logement sont parus au Journal Officiel du 3 avril dernier.
- Les 6<sup>ème</sup> Assises européennes de la Franchise organisées par l'Institut des réseaux européens de franchise et de partenariat se dérouleront les 23 et 24 octobre à Valencia. Thème général : la nouvelle donne européenne de la franchise (mutation et perspectives de développement).